

## Du Feu de Brousse au Biochar : Une Stratégie Durable pour Sauvegarder l'Environnement dans le Mbam et Kim"



*« Avec le soutien de PRICNAC, un projet financé par l'Union Européenne à travers le Fonds ACP pour l'innovation et mis en œuvre par un consortium coordonné par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) »*

Le feu de brousse, bien que souvent perçu comme une méthode simple et efficace de gestion des espaces agricoles, est devenu une véritable gangrène dans de nombreuses communautés. Cette pratique a non seulement des effets dévastateurs sur l'environnement, mais elle engendre également des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, notamment dans les zones agro-pastorales. En effet, les feux de brousse détruisent la biodiversité, polluent les sols et compromettent la santé des cultures comme le maïs ou le cacao, des plantations essentielles pour l'économie locale. Ils peuvent également causer des pertes économiques considérables, notamment en période de sécheresse ou de faible rendement des récoltes.

Face à cette situation alarmante, le préfet du Mbam et Kim a pris une initiative importante. Par une note de service en date du 10 janvier 2025, il a décidé d'interdire les feux de brousse dans son département, et ce, jusqu'au 15 avril 2025. Cette interdiction s'inscrit dans un effort pour limiter les destructions causées par ces feux incontrôlés. Une telle mesure vise à protéger non seulement les sols et les ressources naturelles, mais aussi à favoriser un environnement plus stable pour les communautés locales.

Le département du Mbam et Kim, avec ses 25 906 km<sup>2</sup>, est le plus vaste de la région du Centre. Cette étendue géographique, qui couvre une variété de paysages allant des forêts denses aux savannes, est d'une grande richesse écologique. En raison de sa topographie et de ses vastes espaces boisés, cette zone est particulièrement vulnérable aux incendies incontrôlés. Les feux de brousse peuvent rapidement se propager et ravager des écosystèmes entiers, dégradant ainsi la biodiversité, détruisant les habitats naturels et compromettant les cycles agricoles.

Outre ses forêts, le département du Mbam et Kim abrite de nombreuses plantations agricoles, telles que des cultures de cacao, de maïs, de manioc et de bananier plantains, qui constituent une part essentielle de l'économie locale. De plus, la région est dotée de terres de pâturage utilisées par les éleveurs. L'intensification des feux de brousse nuit directement à la fertilité des sols, dégrade la qualité des cultures et peut entraîner des pertes économiques considérables. Ces incendies non maîtrisés perturbent également les cycles naturels de régénération des sols et affectent la production agricole, essentielle à la subsistance des communautés rurales.

Le feu de brousse est une pratique courante dans de nombreuses communautés rurales. Il sert à se débarrasser des résidus agricoles, à nettoyer les champs avant la saison des semences, mais aussi à offrir aux bergers une nouvelle zone de pâturage. Bien que cette méthode soit largement utilisée en raison de sa rapidité et de sa facilité d'exécution, elle présente de nombreux risques. Lorsqu'il est mal contrôlé, le feu peut rapidement se propager et causer des ravages sur de grandes surfaces (L'exemple de Ngambé-tikar ou des vastes superficie son consommées par

une bûchette d'allumette ), détruisant des écosystèmes entiers et perturbant les cycles naturels des sols.

Dans cette optique, il est primordial que les communautés rurales adoptent des alternatives durables et efficaces pour la gestion des résidus agricoles. L'une des solutions prometteuses est la valorisation des résidus en Biochar, une technique qui consiste à transformer les déchets agricoles en charbon de bois par un processus de pyrolyse. Cette méthode présente plusieurs avantages notables : elle permet de restaurer la biodiversité des sols, de séquestrer du carbone, et de restaurer la fertilité des sols tout en réduisant la nécessité d'utiliser des produits chimiques.

En produisant du Biochar, les agriculteurs peuvent ainsi enrichir leurs sols, améliorer la rétention d'eau, et offrir des conditions plus favorables à la croissance des cultures. De plus, cette technique contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, un enjeu crucial dans la lutte contre le changement climatique. Le Biochar représente donc une solution gagnante, permettant à la fois de réduire les dégâts causés par les feux de brousse et d'améliorer la durabilité des pratiques agricoles.

Il devient ainsi impératif pour les communautés de se tourner vers des solutions innovantes comme la valorisation en biochar. Cela leur permet de continuer à gérer les résidus agricoles tout en respectant l'environnement et en contribuant à un avenir plus durable pour les générations futures. L'interdiction des feux de brousse, tout en étant une mesure transitoire, peut ainsi servir de tremplin vers une gestion plus responsable et plus efficace des ressources naturelles dans les régions agro-pastorales.

Dans le cadre de sa mission de promotion du développement durable et de la préservation de l'environnement, l'organisation ASSAINISSEMENT a entrepris un travail de terrain auprès des communautés du Mbam et Kim, en particulier dans les villages de Gah et Yindji dans la commune de Ngambé-Tikar, le village Ndjамé dans la commune de Ntui, ainsi que les villages Guervoum Dong et Mbeinbeing dans l'arrondissement de Yoko. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Projet de Dissémination des Innovations pour un Développement Durable en Zone Rurale (ProDIDeDZR), soutenu par le PRICNAC.

En 2025, ASSAINISSEMENT étendra ses actions à Nkong, un groupement de l'arrondissement de Ngambé-Tikar, dans le but de renforcer son engagement dans la gestion des déchets agricoles et la protection de l'environnement. Ce nouveau déploiement permettra d'approfondir les efforts déjà entrepris et de toucher un plus grand nombre de communautés, afin d'amplifier l'impact des solutions durables proposées.

Cette extension vise à consolider les acquis du projet et à favoriser une transition vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. En travaillant main dans la main avec les populations locales, ASSAINISSEMENT espère réduire significativement l'utilisation du feu de brousse, protéger la biodiversité et améliorer les conditions de vie des communautés rurales. Grâce à une approche participative et l'adoption de solutions écologiques comme le Biochar, l'organisation s'engage à faire une contribution durable à la préservation de l'environnement tout en soutenant un développement agricole plus responsable.

Ainsi, à travers ses actions continues et son déploiement dans de nouvelles zones, ASSAINISSEMENT œuvre pour un avenir où la gestion des déchets agricoles et la protection de l'environnement se rejoignent pour assurer la pérennité des écosystèmes locaux et améliorer les conditions de vie des communautés rurales.





